

2LB

Société à responsabilité limitée

Capital : 1 000 euros

Siège social : 2 rue Pierre Leprestre 14320 Saint-Martin-de-May

Société à responsabilité limitée en cours de formation

ANNEXE 1

Constitution de la Société

Organisation de son fonctionnement

Nomination d'un Gérant

Lucas QUILLON, demeurant 1 B rue du Marais 14000 Caen, né le 02/01/1995 à CHERBOURG (50), est nommé comme Gérant de la Société pour une durée indéterminée.

M. **Lucas QUILLON** accepte lesdites fonctions et déclare qu'il satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

Le Gérant ne recevra aucune rémunération pour l'exercice de son mandat, sous réserve de toute décision collective des associés ou décision de l'associé unique intervenant ultérieurement et lui attribuant une rémunération.

Jouissance de la personnalité morale de la Société

Conformément à la loi, la Société ne jouira de la personnalité morale qu'à dater de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. La gérance est tenue, dès à présent, de remplir toutes les formalités nécessaires pour que cette immatriculation soit accomplie dans les plus courts délais.

L'état des actes accomplis au nom et pour le compte de la Société en formation, avec l'indication pour chacun d'eux de l'engagement qui en résulte pour la Société est annexé aux Statuts dont la signature emportera reprise desdits engagements par la Société lorsque celle-ci aura été immatriculée au Registre du commerce et des sociétés. Cet état a été en outre tenu à la disposition des associés dans les délais légaux à l'adresse prévue du siège social.

Publicité

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes pour effectuer les formalités de publicité relatives à la constitution de la Société et notamment :

pour signer et faire publier l'avis de constitution dans un journal d'annonces légales dans le département du siège social ; pour faire procéder à toutes formalités en vue de l'immatriculation de la Société au registre du commerce et des sociétés ; et plus généralement pour accomplir les formalités prescrites par la loi.

Fait à Saint-Martin-de-May
Le 15/11/2025



Lucas QUILLON



GPR ILE DE FRANCE
Représenté par
Louis QUILLON

LQ
LQ